

LE POINT DE VUE DU CONSEILLER

DECEMBRE 2022

Chers investisseurs,

L'année n'est pas encore tout à fait terminée et les perspectives pour 2023 commencent déjà à arriver. Elles apparaissent plus confiantes que ce que l'on aurait pu imaginer il y a quelques mois. Elles sont en grande partie marquées par l'espoir d'une modération de l'inflation dans la zone euro. Les espoirs de baisse rapide et importante ne doivent pourtant pas être surestimés aussi bien pour la population que pour les marchés financiers.

Les banques centrales pourraient mettre fin à leur cycle de hausse des taux plus rapidement que prévu et certains parlent même d'une reprise d'un programme d'assouplissement monétaire pour relancer l'économie. Cet optimisme doit être considéré avec prudence et les prévisions sont toujours à prendre avec précaution. Que faut-il en conclure ?

Nous devons continuer à investir dans des valeurs de qualité, résistantes aux chocs exogènes et impliquées dans des secteurs économiques d'avenir. Ceci implique un modèle d'entreprise solide.

Les principes sont les suivants :

Un secteur qui ne connaît pas de croissance ou une entreprise dont personne n'aura plus besoin dans dix ans n'est probablement pas un très bon investissement, quel que soit son prix!

Les entreprises présentant un endettement élevé risquent de se retrouver sous tension financière si la situation continue à se dégrader. En revanche, celles dont la santé financière est saine auront moins à craindre d'un durcissement des conditions économiques et seront mieux immunisées en termes de gestion de leurs dettes mais surtout auront les capacités financières pour investir lors de la reprise.

Enfin, un troisième vecteur permet d'appréhender la résilience d'une entreprise : le ROCE ou ROIC, le rendement du capital investi. Le rendement du capital, doit bien entendu être le plus récurrent possible, et mesure la rentabilité des investissements effectués par une entreprise. Plus le taux est élevé, plus la rentabilité est importante. Un rendement élevé du capital indique que les produits de l'entreprise présentent une grande utilité pour le client et/ou que l'entreprise produit de manière très efficace.

Néanmoins, comme nous l'avons vu cette année, les entreprises « efficaces » connaissent une certaine volatilité en bourse, et c'est d'autant plus vrai dans les marchés baissiers lorsque la confiance des investisseurs est entamée. Même les entreprises dont les bénéfices n'ont pas chuté ne peuvent y échapper à court terme. Mais cela ne change pas la valeur réelle de l'entreprise. Au contraire, la prime de risque des bonnes entreprises diminue avec la baisse du cours des actions car la décote par rapport à sa juste valeur n'en est que plus attractive.

Chers investisseurs, comme vous le savez mon rôle a évolué chez Prévoir AM. Il est logique qu'à partir de l'année prochaine, mes successeurs en tant que gestionnaires des fonds, vous écrivent à tour de rôle. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée et je serais heureux que vous en fassiez de même avec les gérants des fonds. Nous avons une équipe motivée et compétente qui travaille avec beaucoup d'enthousiasme et de professionnalisme. Je vous souhaite d'ores et déjà beaucoup de succès dans vos investissements pour l'année à venir ainsi que de joyeuses et heureuses fêtes de Noël. Et je vous dis encore une fois : MERCI dans ma langue d'adoption et DANKE dans ma langue maternelle!

Armin ZINSER

